

PROCES-VERBAL de l'Assemblée Générale Ordinaire du 08 Octobre 2023



L'an deux mille vingt-trois, le 08 Octobre 2023 à dix heures, les membres de l'association, se sont réunis sur le site du boulodrome 116 Rue Georges Clémenceau - 33380 Biganos.

L'assemblée est présidée par Monsieur BERNEDE Christophe en sa qualité de président. Le secrétariat est assuré par Mme Valérie POUPON ;

Le président constate que 35 membres sur 60 sont présents ou représentés. La liste des présents et représentés est annexée au procès-verbal.

L'assemblée démarre par une minute de silence en mémoire aux personnes qui nous ont quittées.

Le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- Vérification des mandats (*un mandat par personne présente*) ;
- Appel à trésorier ;
- Appel à volontariat pour se rendre au Comité Départemental à Bordeaux ;
- Rapport d'activités ;
- Les commissions ;
- Situation financière et prévision budgétaire ;
- Questions diverses.

Après vérification des mandats, les débats sont ouverts.

1° VERIFICATION DES MANDATS (UN MANDAT PAR PERSONNE PRESENTE)

56 adhérents + 1 président honneur = 57

2° APPEL A VOLONTARIAT

Monsieur Christophe BERNEDE rappelle l'importance de s'investir au sein du club dans la vie associative et dans le bénévolat.

Il fait appel à un trésorier en insistant sur le fait que ce poste est une nécessité pour un bon fonctionnement associatif. Aucune personne présente n'est prête à assumer cette fonction. Monsieur Christophe BERNEDE a anticipé cette situation et pris contact avec Monsieur Serge LAFON qui est prêt à reprendre une licence et ce poste de trésorerie.

Monsieur BERNEDE indique également que si aucun représentant du Club n'assiste à la réunion du Comité Départemental du 9 octobre 2023 à 15h45 au comité départemental à Bègles, il n'y aura plus d'activité au club car si aucun concours, arrêt également du Jeu de la Bouteille. Il est demandé que sur les 20 vétérans il y en ait au moins un qui se dévoue et s'investisse à minima pour le club. Finalement Gérard DUBOS s'est proposé. Monsieur BERNEDE l'en a remercié. Il lui sera demandé de prendre en priorité un concours doublette mixte puis un concours promotion.

2° RAPPORT D'ACTIVITES

Compte rendu saison :

Vétérans : Gérard Dubos : Equipe qui est montée en deuxième division. Deux départs qui auront été préjudiciables. Une victoire. 4 défaites. Dernier de la poule. Nous n'avons pas le niveau pour être en deuxième

division et donc un retour en troisième division est un souhait. Il y aurait possibilité de créer une deuxième équipe compte tenu des effectifs mais il manque un coach.

Jeu provençal : Arnaud Grandemange (En sa qualité de coach adjoint) : évoque le problème rencontré avec Damien Lascombe (Ne s'est pas présenté le 2^{ème} jour d'un concours à Canéjan) et indique qu'il ne renouvelle pas l'expérience. En 2024, Christophe Bernède reprend le coaching.

Pour la coupe de France jeu provençal 2024, monsieur BERNEDE indique que deux féminines se sont portées volontaires (Maëva LABELLE et Janine HAUDIQUERT) et il les en remercie. L'équipe mise en place a déjà commencé ses entraînements.

Afin de pouvoir jouer Monsieur BERNEDE, sera coach adjoint. Le coaching sera repris par Valérie Poupon.

4^{ème} division : Serge Decamps : De belles parties. Manque un bon tireur mais assez content de l'équipe. Pas de possibilité d'être qualifié mais satisfait de la saison.

1^{ère} division : Nicolas Guiraud : c'est compliqué surtout quand il manque des bons joueurs. Le jeu est en dents de scie. Manque de tireurs. En 2024, Christophe Bernède reprend le coaching.

Féminines : Frédéric Perez : évoque une belle équipe. Défaite en quart de finale. Christophe BERNEDE indique que pour 2024 la Fédération impose qu'une équipe féminine doit être composée de 6 personnes + 2 remplaçantes. Il a été fait une démarche auprès du Comité départemental pour fusionner deux clubs. A priori cela serait possible (Toutefois impossible de monter en régional). L'entente serait La Boienne avec Hostens (Pour l'instant en attente de validation) ; les tenues devront être uniformes. Dans ce cas, Christophe BERNEDE indique qu'il reprendrait le perfectionnement et ce uniquement pour les féminines ainsi que pour trois jeunes qui vont intégrer le club.

Frédéric Perez est d'accord pour reprendre le coaching en 2024.

CDC Promotion : Lors de la dernière journée, manque de joueurs. Par méconnaissance des règlements, le coach a déclaré forfait. Le minimum requis est de 4 joueurs pour ne pas être forfait. L'équipe était à 5 donc cela restait possible. Il a été décidé pour l'ensemble des joueurs de cette équipe que la licence serait payée 20 € (Au lieu d'une gratuité pour les renouvellements en 2024). Pour mémoire, il y a eu une amende de 100 €.

Les joueurs concernés sont : Yannick BRUNEAU, François GIMENEZ, Léo PREBOT, Allan PRUVOST, Timoté SANCHEZ, Frédéric LAURENT et Jérémy LASFORT.

3° LES COMMISSIONS :

Commission entretien : Janine Haudiquert indique qu'il y aura l'entretien du local à effectuer une couche de produits de traitement ou peinture . Il faudra également désherber et ramasser les feuilles. Après la réunion, elle fera le point avec les personnes présentes pour organiser les chantiers. Prise de contact sera également faite avec les services techniques afin de demander s'il nous est possible d'installer un éclairage solaire aux toilettes.

Tenue de table : Christophe Bernède

Licences : Jean Louis Scarbel

Habillement : Claire Degrave

Repas Buvette : Philippe Cazeaux

Achat – Ravitaillement : Philippe Cazeaux, Lucien Sanchez

Sponsoring : Valérie Poupon. Evoque une possibilité d'équiper l'équipe fusionnée de féminines. Il est expliqué également comment faire le montage financier pour que les entreprises déduisent les dons. En effet, l'association « Pétanque Boienne » n'étant pas reconnu d'utilité publique, il n'est pas possible de faire un CERFA (d'autant la déduction ne serait que de 66 %) ; le budget publicitaire s'impacte en charges dans un bilan et se déduit à 100 %. Christophe Bernède évoque que les personnes viennent vers moi s'il y a d'éventuelles accroches d'entreprises partenaires.*Jeu de la bouteille* : Gérard Dubos.

Fait appel à volontariat une à deux fois dans le mois. L'année a été correcte. De nouvelles personnes viennent. Un renfort au bar est bienvenu selon le nombre de personnes inscrites au jeu.

Forum des associations : remerciements aux trois personnes présentes au forum.

4° RAPPORT FINANCIER

La situation financière : équilibré

Concernant les achats à Auchan, il est évoqué une ouverture de compte avec la mise en place d'un système de prélèvement bancaire afin que les personnes en charge des investissements puissent aller directement sans avoir de carte bancaire. A suivre...

Christophe Bernède évoque un contact qu'il a eu avec un Cadre d'Auchan. Peut être qu'une tentative de sponsoring pourra se faire.

5° POINTS DIVERS :

Christophe Bernède demande à Patrick Voegele s'il se représente au District ou pas. Il faut une personne du club au sein du District pour représenter leur club. Cette participation s'étendra également au fait d'être bénévole pour le district.

Frédéric Perez : idée d'une sortie ludique sur le thème de la pétanque ou autre.... En Attente d'idées.

Repas de fin d'année : le budget alloué sera de 50 € par personne avec une participation du club pour les personnes licenciées de 25 €. Le CA se chargera de contacter le restaurant. A noter que les conjoints régleront la totalité du repas.

Frais de déplacement :

Pour les CDC :

10 € par joueur

15 € pour une voiture.

Pour les qualifications :

50 % des inscriptions pris en charge par le club.

15€ par joueur pour le deuxième et voir le troisième jour de qualification.

15€ pour le chauffeur le deuxième et voir le troisième jour de qualification.

Christophe Bernède évoque également la possibilité d'organiser des finales (Seul investissement financier la prise en charge des repas pour les personnes du Comité) et une organisation logistique (Entente avec des restaurants afin de canaliser les équipes vers des adresses dédiées).

Aucune autre question n'est à l'ordre du jour et aucun adhérent ne demande la parole, la séance est levée à 12H00.

Le Président

Pierre Christophe BERNEDE



La secrétaire

Valérie POUPON



Valérie POUPON
33 Rue Victor Hugo
33380 BIGANOS
Tel. 05 56 82 08 86